



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

FORMATION DIRIGEANT SPORTIF AISF

Module Plan Programme



Centre ADEPS Jambes

24 février 2022



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Participants





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Table des matières



- ✓ **Rappel décret 2019**

- ✓ **SHN et Subvention complémentaire Plan Programme**
 - SHN en Fédération Wallonie Bruxelles
 - Reconnaissance des sportifs (statuts)
 - Services
 - * CAPS
 - * CP³
 - * Projet de vie
 - Réalisation du Plan Programme

- ✓ **Formation des cadres**





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RAPPEL DECRET 2019

**Portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté
Française**





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

- ✓ **Chapitre 1: Généralités**
 - * Définitions
 - * Droits et obligations des fédérations et associations

- ✓ **Chapitre 2: Droits et obligations des cercles et membres**
 - * Lutte contre le dopage
 - * Sécurité
 - * droits et devoirs des cercles et des sportifs
 - * Transfert
 - * Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

✓ **Chapitre 3: Reconnaissance des fédérations et associations**

- * Conditions générales

- * Conditions particulières

 - Fédérations sportives

 - Fédération sportive handisport

 - Fédérations sportives non compétitives

 - Associations sportives multidisciplinaires

 - Association sportive handisport de loisir

 - Association du sport scolaire

 - Association du sport dans l'enseignement sup.

- * Procédure de demande de reconnaissance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

- ✓ **Chapitre 4: Subvention**
 - * Forfaitaire de fonctionnement
 - * Développement du SHN
 - * Formation des cadres
 - * Inscription budgétaire

- ✓ **Chapitre 5: Evaluation du décret**

- ✓ **Chapitre 6: Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

✓ **Chapitre 1: Généralités**

- * Définitions

- * Droits et obligations des fédérations et associations

✓ **Chapitre 2: Droits et obligations des cercles et membres**

- * Lutte contre le dopage

- * Sécurité

- * droits et devoirs des cercles et des sportifs

- * Transfert

- * Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Définitions

✓ Fédération sportive:

« Toute association de cercles qui vise l'organisation d'un sport ou de disciplines sportives associées ou affinitaires et qui a pour but de proposer une offre sportive appropriée tant à la pratique de loisir que de compétition de tout niveau, ainsi qu'à chaque tranche d'âge et à chaque type de pratiquant et de contribuer ainsi à l'épanouissement et au bien-être physique, psychique et social de ses membres »





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Définitions



LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE

✓ **Fédération sportive handisport:**

« Toute association de cercles qui vise l'organisation et la coordination des disciplines sportives pour les personnes en situation de handicap physique, sensoriel ou mental nécessitant la mise en place d'activités physiques adaptées et qui, à ce titre, a pour but de proposer une offre sportive appropriée tant à la pratique de loisir que de compétition de tout niveau, ainsi qu'à chaque tranche d'âge et à chaque type de pratiquant et de contribuer ainsi à l'épanouissement et au bien-être physique, psychique et social de ses membres.

Au sens du présent décret, il faut entendre par handicap physique, sensoriel ou mental, le handicap minimum classifiable, tel que déterminé par le Comité Paralympique International »





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Définitions

✓ **Projet de vie:**

« Toute mesure ou action permettant aux sportifs de haut niveau de concilier leur pratique sportive avec des études, de la formation, un stage ou un emploi, dans le but de contribuer à leur épanouissement et de faciliter la transition post-carrière sportive »



shutterstock.com • 650017768



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

- ✓ **Chapitre 1: Généralités**
 - * Définitions
 - * Droits et obligations des fédérations et associations

- ✓ **Chapitre 2: Droits et obligations des cercles et membres**
 - * Lutte contre le dopage
 - * Sécurité
 - * droits et devoirs des cercles et des sportifs
 - * Transfert
 - * Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

- ✓ **Gouvernement fixe les disciplines et tranches d'âge**
- ✓ **Fédérations introduisent les dossiers des sportifs auprès de l'AGS sur base de critères établis**





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

✓ SHN ou ES



a) dans le contexte des sports d'équipe :

Des sportifs sélectionnés, dans leur catégorie d'âge, pour les Jeux olympiques ou Paralympiques ou dans le cadre de compétitions significatives sur le plan européen, mondial ou assimilées ;

b) dans le contexte des sports individuels :

- 1) les sportifs sélectionnés ou présélectionnés pour les Jeux olympiques ou Paralympiques ;
- 2) les sportifs présentant des niveaux de performance permettant d'augurer des résultats probants lors des Championnats d'Europe, du Monde ou des compétitions assimilées, dans leur catégorie d'âge ;



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

✓ JT

Les sportifs dont le niveau de performance ou de pratique, l'ensemble des paramètres permettant d'évaluer leur potentiel et leur capacité de progression autorise la fédération à penser que celui-ci puisse accéder au statut d'espoir sportif



Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

✓ AHN

Les arbitres appelés à officier lors de Jeux olympiques ou Paralympiques, Championnats d'Europe, du Monde, Universiades ou des compétitions assimilées



Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

✓ SHNR

les sportifs ayant bénéficié d'un statut de sportif de haut niveau pendant au moins 4 ans, présentant un projet de transition post-carrière sportive consécutif au projet de vie qu'ils ont initié et/ou développé pendant leur carrière sportive, concerté avec le référent projet de vie de la fédération concernée





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Reconnaissance des SHN, ES, JT, AHN, SHNR et PE

✓ PE



Sportifs dont le niveau, tout en étant en deçà de celui d'un sportif de haut niveau ou d'un espoir sportif reconnu, leur permet de tenir un rôle de partenaire ou d'opposant tant en vue d'optimiser la préparation des sportifs de haut niveau ou des espoirs sportifs que de développer leurs propres potentialités





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

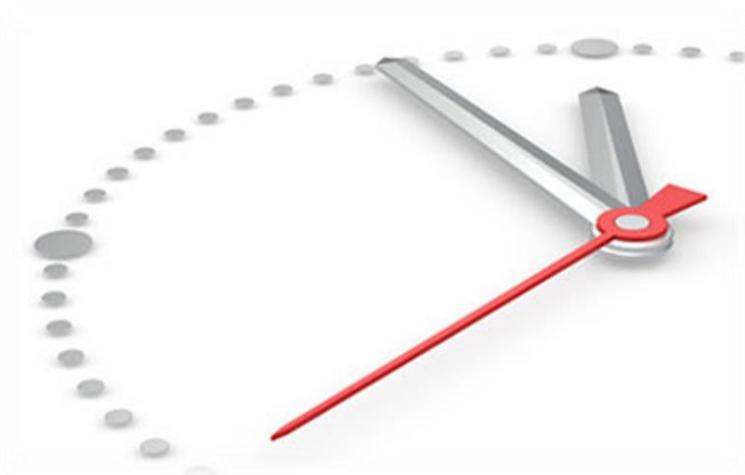
- ✓ **Enseignement obligatoire et enseignement supérieur:**
 - Aménagements scolaires

- ✓ **Personnel établissements d'enseignement (voir liste):**
 - Congés pour activités sportives



Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

- ✓ **Diffusion listing sportifs reconnus 1/an**
 - * Critères spécifiques
 - * Tranches d'âge
- ✓ **Durée de reconnaissance: 1 an**
Sauf cycle scolaire 3^{ème} degré ou étalement d'étude : 2 ans



Reconnaissance des SHN, AHN, ES, JT, SHNR et PE

✓ Retrait du statut possible:

→ Suspension par la fédération

→ Sanction au niveau éthique





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

- ✓ **Chapitre 3: Reconnaissance des fédérations et associations**
 - * Conditions générales
 - * Conditions particulières
 - Fédérations sportives
 - Fédération sportive handisport
 - Fédérations sportives non compétitives
 - Associations sportives multidisciplinaires
 - Association sportive handisport de loisir
 - Association du sport scolaire
 - Association du sport dans l'enseignement sup.
 - * Procédure de demande de reconnaissance





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

✓ **Chapitre 4: Subvention**

- * Forfaitaire de fonctionnement
- * **Développement du SHN**
- * Formation des cadres
- * Inscription budgétaire

✓ Chapitre 5: Evaluation du décret

✓ Chapitre 6: Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention pour le développement du sport de haut niveau

- ✓ **Destiné à la réalisation d'un PP de développement du SHN**
 - * Cadres sportifs
 - * Soutien des sportifs dans le cadre de leur projet de vie
 - * Réservé aux sportifs éligibles pour la Belgique en compétitions internationales

- ✓ **4 années (Olympiade/Paralympiade – été/hiver)**

- ✓ **Actualisation annuelle + rapport d'activités année précédente**

- ✓ **Disciplines Olympiques/Paralympiques**
→ **Rapport Olympiade/Paralympiade**

Subvention pour le développement du sport de haut niveau



- ✓ **Détermination du montant de la subvention :**
 - * Activités admissibles
 - * Nature des dépenses admissibles (notamment rémunération des cadres sportifs)
 - * Plafonds d'intervention
- ✓ **Gouvernement détermine la procédure d'introduction du PP et fixe les orientations minimales**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention pour le développement du sport de haut niveau

✓ Versement de la subvention:

- * **Avance de 80% du montant basé sur l'année précédente versée selon la répartition suivante:**
 - Maximum 50% au cours du dernier trimestre de l'année précédente
 - Solde de l'avance versé au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice subventionné

- * **Solde de la subvention versée l'année suivante si utilisation des montants justifiée par la fédération**

- * **Avance complémentaire possible en cours d'année si justifiée**

Subvention pour le développement du sport de haut niveau

✓ **Exemple :**

Subvention 2019 et 2020 = 100.000€

→ Avance de 80% = 80.000€

→ 50% dernier trimestre 2019 = 40.000€

→ Solde avance (50% de 80.000€) 1^{er} trimestre 2020 = 40.000€

→ Solde subvention courant 2021 = 20.000€ si justification





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

✓ **Chapitre 4: Subvention**

- * Forfaitaire de fonctionnement
- * Développement du SHN
- * **Formation des cadres**
- * Inscription budgétaire

✓ Chapitre 5: Evaluation du décret

✓ Chapitre 6: Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention des formations de cadres

- ✓ Brevets d'encadrement à vocation pédagogique – sécuritaire – managériale
- ✓ Formation générale + formation spécifique
- ✓ Formations générales organisées par le Gouvernement (peuvent-êtré déléguées)
- ✓ Contenus envisagés sous l'angle de diverses thématiques
- ✓ Formations spécifique déléguées





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention des formations de cadres

- ✓ **Commission pédagogique par discipline sportive ou famille de disciplines**

→ Compétence d'avis auprès de l'administration





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention des formations de cadres

- ✓ Subvention plan programme formation de cadres
- ✓ Gouvernement détermine la procédure d'introduction et les orientations minimales
- ✓ 4 années (Olympiade/Paralympiade – été/hiver)
- ✓ Actualisation annuelle + rapport d'activités année précédente
- ✓ Disciplines Olympiques/Paralympiques
→ Rapport Olympiade/Paralympiade



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention des formations de cadres

✓ **Prise en charge:**

- * Conceptualisation de référentiels
- * Organisation de formations
- * Formation continuée

✓ **Détermination du montant de la subvention :**

- * Activités admissibles
- * Nature des dépenses admissibles (notamment rémunération des cadres sportifs)
- * Plafonds d'intervention





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Subvention formation des cadres

✓ Versement de la subvention:

- * Montant maximum de 50% versé le 1^{er} trimestre
- * Solde subvention versé dans le courant de l'année suivant l'exercice subvention si le bénéficiaire a justifié l'utilisation comptable de la subvention versée l'année précédente



Regards sur les formations de cadres

- Depuis 1969: 64 049 brevetés (au 20/11/19)

- Depuis 2012: 18 042 brevetés

2011 : annonce réforme

2012 : réforme CG MS Ini

2013 : réforme CG MS Edu

2014-2015 : réforme CG MS Train

2018 : reconnaissance Anim

- Péda « réformés » : 9619 brevetés

- Anim : 5803

- MS Ini : 3105

- MS Edu : 543

- MS Train : 0

- XP : 168

- Sécu « réformés » : 2710

- Manag « réformés » : 535

Partage ta passion !

Domaine de formation faisant l'objet d'un PP FC

Deviens moniteur sportif !

Cadre sportif à vocation sécuritaire	Cadre sportif à vocation pédagogique	Cadre sportif à vocation managériale
Prévenir Surveiller Secourir	Animer Initier Eduquer Entraîner	Gérer Manager Diriger
SAUVETEUR AQUATIQUE BBSA BSSA	MONITEUR SPORTIF INITIATEUR EDUCATEUR ENTRAINEUR	DIRIGEANT, GESTIONNAIRE DIRIGEANT CLUB DIRIGEANT FÉDÉRATION GESTIONNAIRE INFRASTRUCTURE SPORTIVE



liens | plan du site |

Fédération Wallonie-Bruxelles

Dgsports

Rechercher dans le site

ok



Accueil > Vocation pédagogique > Foire aux questions (FAQ)

Foire aux questions (FAQ)

tout voir / tout cacher

- Qu'est-ce qu'une formation de cadres sportifs à vocation pédagogique ?
- Comment s'organisent les formations pour des cadres sportifs à vocation pédagogique ?

Le cursus de formation de cadres sportifs à vocation pédagogique s'organise en plusieurs grandes étapes :

Les cours généraux

Les cours spécifiques

Être titulaire ou réussir le brevet "1ERS SOINS EN MILIEU SPORTIF"

[Les différentes étapes pour msin](#)

[Les différentes étapes pour msed](#)

[Les différentes étapes pour mstrain](#)

- Quels sont les pré-requis aux examens des cours généraux (CG) du niveau moniteur sportif initiateur (MSIni.) ?

Actualités



Pas d'article dans la liste.

[Toutes les actualités](#)



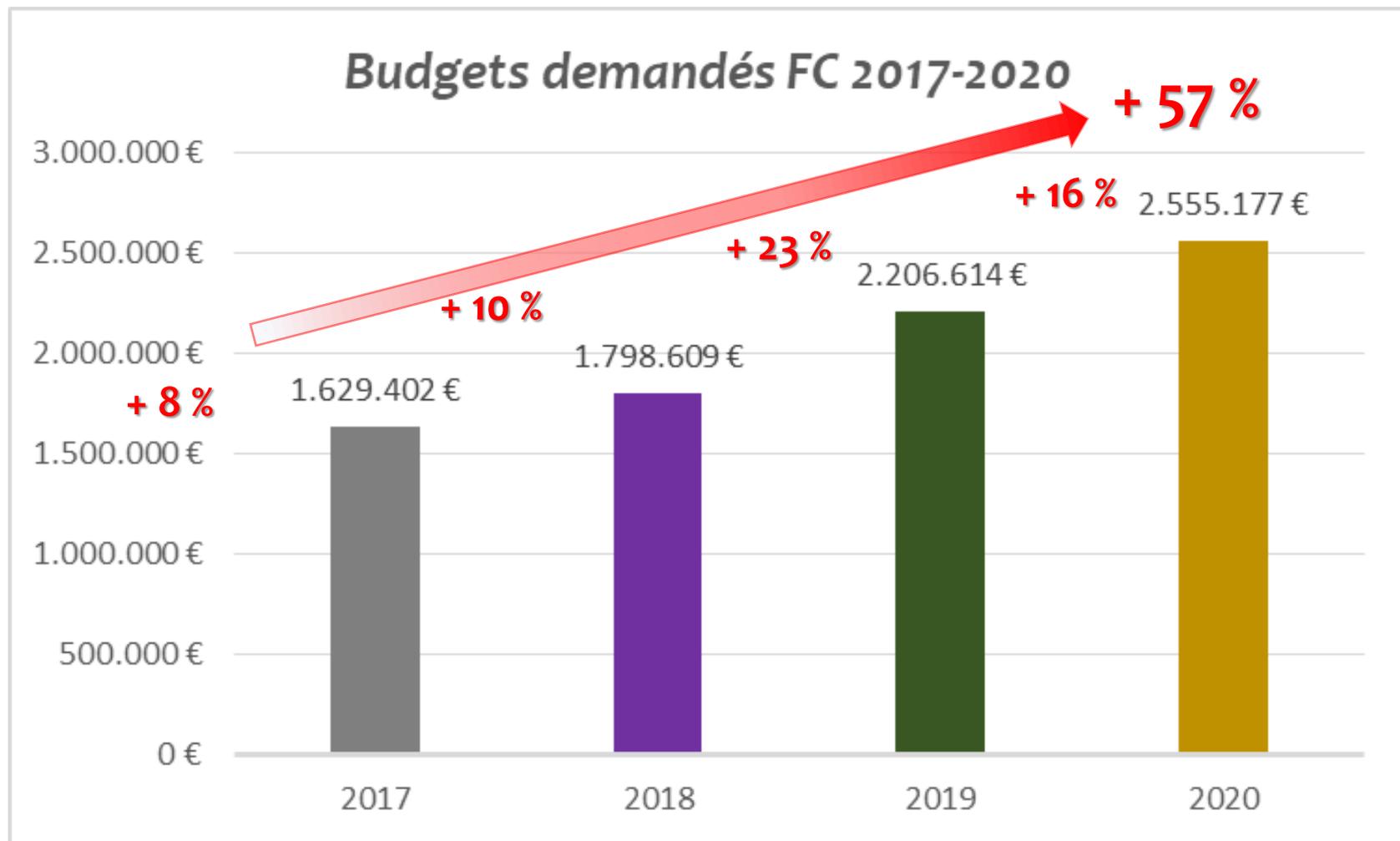
Mise en perspective « lauréats CG » vs « brevetés disciplines »

Stats brevetés par Fédé / disciplines sportives
de 2010 à 2019

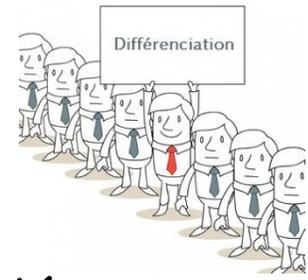
FEDERATION	DISCIPLINE	NIVEAUX	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total Brevetés / Niveau	Total Brevetés	Lauréats CG	Delta CG vs CS	
[Redacted]	[Redacted]	Anim									113	104	217	577			
		MS Ini				9	6	12	15	17	23	22	104		378	274	72%
		Niv 1	22	41	29	66	14	3	1	0	0	0	176		71	50	70%
		MS Edu					0	0	6	3	8	4	21		7		
		Niv 2	5	10	2	21	2	2	1	1	0	0	44				
		MS Train							0	0	0	0	0				
		Niv 3	1	1	1	3	2	3	3	0	1	0	15				
[Redacted]	[Redacted]	Anim									3	8	11	213			
		MS Ini				0	7	4	31	8	8	7	65		187	122	65%
		Niv 1	0	36	31	8	1	0	0	0	0	0	76		41	28	68%
		MS Edu					0	0	8	3	2	0	13				
		Niv 2	1	11	5	7	1	0	1	1	0	1	28				
		MS Train							0	0	0	0	0		1		
		Niv 3	1	2	1	4	7	2	2	0	0	1	20				
[Redacted]	[Redacted]	Anim										0	0	457			
		MS Ini				0	5	28	19	34	54	53	193		318	125	39%
		Niv 1	56	36	36	64	40	6	1	0	1	0	240		53	44	83%
		MS Edu					0	0	0	0	9	0	9				
		Niv 2	6	5	2	2	0	0	0	0	0	0	15				
		MS Train							0	0	0	0	0		1		
		Niv 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
[Redacted]	[Redacted]	Anim										0	0	40			
		MS Ini				0	0	0	0	0	0	0	0		29	29	100%
		Niv 1	11	8	0	4	0	0	0	10	0	0	33		3	1	33%
		MS Edu					0	0	0	0	0	2	2				
		Niv 2	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5				
		MS Train							0	0	0	0	0		0		
		Niv 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				

SPECIMEN!





-Augmentation du nombre de disciplines sportives pour lesquelles une formation est opérée



Regards **DIFFERENCIÉS** sur budgets PP FC



- CdCh / ref de form validés
- Formations initiales (= *Brevetés / homologués*)
- Formations continuées
- *Mises à niveau / VAF-E anciens vs nouveaux brevets*
- Evolution des contenus de formation
- Evolution des méthodologies de formation
- ...

Regards DIFFERENCIÉS sur budgets PP FC

Principaux indicateurs en vue de l'arbitrage des PP FC

- Le profil global de la fédération dont notamment :
 - o Le nombre de disciplines « gérées » par la fédération ;
 - o Le nombre de clubs et d'affiliés ;
 - o Les normes d'encadrement, tant quantitatives que qualitatives (*même si celles-ci doivent encore affînées par les fédérations elles-mêmes*) ;
 - o Les incitants développés pour encourager les cadres sportifs à se former ;
 - o Le nombre de lauréats aux cours généraux (*prérequis à l'accès aux formations spécifiques disciplinaires*).
- Le nombre de cahiers de charges / référentiels de formation en v2.0 validés ;
- Le niveau d'exigence du cursus de formation ;
- Les caractéristiques du dispositif de formation ;
- Les perspectives « professionnalisantes » de la fonction de « cadre sportif » ;
- L'analyse des résultats des trois années précédentes qui tient notamment compte du nombre de formations opérées, du nombre de lauréats des formations initiales, du nombre de cadres en formation continuée, etc. ;
- Le nombre de formations initiales et continues projetées par rapport aux formations réalisées pour l'année 2019.

Tous ces éléments font l'objet d'une évaluation permanente dans le cadre de suivis personnalisés des fédérations et opérateurs de formations de cadres en FWB.

Budget « fichier .xls » prévisionnel PP FC

Niv formation	Codes projet	Types formation (débutées dans l'année)	Nbre options	Nbre éditions	Candidats attendus	Budget demandé
MS Animateur (MS Ani - Code 0)	0.0.	CdCharge/Reférentiel F.				N/A
	0.1.	F. init Ani				- €
	0.2.	F. cont/recycl/màn Ani				- €
	0.3.	F. init Ani XP/Sp				- €
	0.4.	F. cont Ani XP/Sp				- €
	0.5.	F. init F Ani				- €
	0.6.	F. cont/recycl/màn F MSAni				- €
	0.7.	F. init MS Ani				- €
	0.8.	F. cont/recycl/màn MS Ani				- €
Totaux (MS Anim - Codes 0)			0	0		- €

- Cahiers des charges
- Formations futurs brevetés
- Formations continuées/recyclage
- Interventions experts/spécialistes
- Formations des formateurs

Niv formation	Codes projet	Types formation (débutées dans l'année)	Nbre options	Nbre éditions	Candidats attendus	Budget demandé
MS Educateur (MS Edu - Code 2)	2.0.	CdCharge/Reférentiel F.				- €
	2.1.	F. init MSEdu				- €
	2.2.	F. cont/recycl/màn MSEdu				- €
	2.3.	F. init MSEdu XP/Sp				- €
	2.4.	F. cont MSEdu XP/Sp				- €
	2.5.	F. init F MSEdu				- €
	2.6.	F. cont/recycl/màn F MSEdu				- €
	2.7.	F. init MS MSEdu				- €
	2.8.	F. cont/recycl/màn MSEdu				- €
Totaux (MS Edu - Codes 2)			0	0		- €

- Cadre technique responsable « formations »
- Formations continuées coordinateur FC

			Budget demandé
Resp. FC (Code 4)	4.1.	"Emploi" struct cadre sportif	
	4.2.	F. cont/recycl/màn Coord FC	
	Totaux (Cadre sportif FC - Code 4) :		

Niv formation	Codes projet	Types formation (débutées dans l'année)	Nbre options	Nbre éditions	Candidats attendus	Budget demandé
MS Initiateur (MS Ini - Code 1)	1.0.	CdCharge/Reférentiel F.				N/A
	1.1.	F. init MSIni				- €
	1.2.	F. cont/recycl/màn MSIni				- €
	1.3.	F. init MSIni XP/Sp				- €
	1.4.	F. cont MSIni XP/Sp				- €
	1.5.	F. init F MSIni				- €
	1.6.	F. cont/recycl/màn F MSIni				- €
	1.7.	F. init MS MSIni				- €
	1.8.	F. cont/recycl/màn MSIni				- €
Totaux (MS Ini - Codes 1)			0	0		- €

Niv formation	Codes projet	Types formation (débutées dans l'année)	Nbre options	Nbre éditions	Candidats attendus	Budget demandé
MS Entraîneur (MS Train - Code 3)	3.0.	CdCharge/Reférentiel F.				- €
	3.1.	F. init MSTrain				- €
	3.2.	F. cont/recycl/màn MSTrain				- €
	3.3.	F. init MSTrain XP/Sp				- €
	3.4.	F. cont MSTrain XP/Sp				- €
	3.5.	F. init F MSTrain				- €
	3.6.	F. cont/recycl/màn F MSTrain				- €
	3.7.	F. init MS MSTrain				- €
	3.8.	F. cont/recycl/màn MSTrain				- €
Totaux (MS Train - Codes 3) :			0	0		- €



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

STRUCTURE DU DECRET

- ✓ **Chapitre 4: Subvention**
 - * Forfaitaire de fonctionnement
 - * Développement du SHN
 - * Formation des cadres
 - * Inscription budgétaire

- ✓ **Chapitre 5: Evaluation du décret**

- ✓ **Chapitre 6: Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales**





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



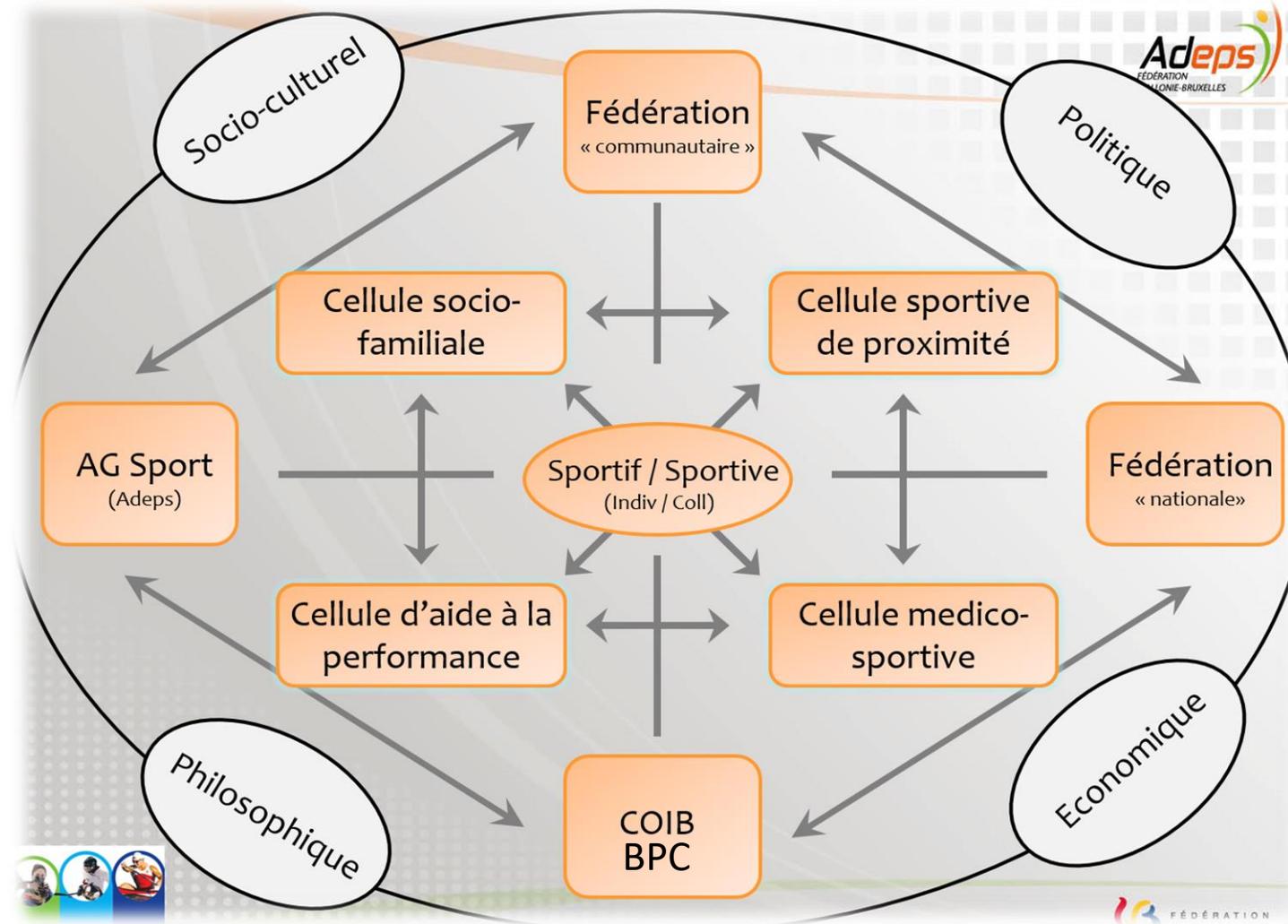
SPORT DE HAUT NIVEAU EN FWB





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Organisation du sport de haut niveau en FWB





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Organisation du sport de haut niveau en FWB

Administration Générale du Sport (AGS)

- **Promouvoir, organiser et encadrer les APS en FWB**
 - ✓ Stages
 - ✓ Soutien financier à d'autres opérateurs
 - ✓ Soutien financier, administratif et logistique pour le HN
 - ✓ Formations





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Organisation du sport de haut niveau en FWB

Fédérations sportives

➤ Promouvoir, organiser et encadrer les APS en FWB

Focus sur le HN

- ✓ Elaboration Plan Programme (PP)
- ✓ Mise en place PP
- ✓ Evaluation PP
- ✓ Identification et suivi des sportifs sous statut
- ✓ Suivi des sportifs sous contrat
- ✓ Cellule de proximité
- ✓ Encadrement et infrastructures
- ✓ Pérennisation → recrutement & détection



- ❖ 47 fédérations rentrant un PP
- ❖ +- 10-11.000.000€ de subsides PP



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Organisation du sport de haut niveau en FWB

Cellule de proximité

➤ Encadrer le sportif le plus professionnellement possible

- ✓ Direction Technique
- ✓ Entraîneur
- ✓ Préparateur physique
- ✓ Psychologue/préparateur mental
- ✓ Diététicien
- ✓ Cellule médicale et paramédicale (médecin, kiné, ostéopathe,...)
- ✓ Référent projet de vie





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Disciplines et catégories d'âge

- * Ministre fixe les disciplines sportives et les catégories d'âge
- * Cas sport adapté: conditions d'âge fixées en fonction de l'âge biologique et de la classification internationale





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

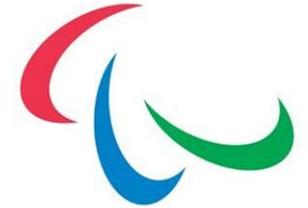
Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

➤ Cadre de référence technique (critères spécifiques) SHN-ES-JT

- Top 8 JO/CM
- Top 3 WG/CM
- Top 3 JP/CM

➤ Cadre de référence technique AHN-PE-SHNR





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

➤ Mise en place du cadre de référence technique basé sur:

- Diffusion de la discipline sur le plan international
- Notoriété
- Niveau de pratique en FWB % niveau belge, européen et mondial
- Critères de sélection internationaux
- Valeurs des performances objectivées par:
 - ❖ Classement belge, européen et mondial
 - ❖ Représentativité de la compétition (participants et nations)
 - ❖ Logique de progression vers les objectifs finaux





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

- Introduction des cadres de référence vers la Ministre pour le 30/09 de l'année d'entrée en vigueur de l'arrêté (30/09/2020)
- Mise à jour du cadre de référence tous les 4 ans
- Modification possible en cours d'année si:
 - Changement de règlement international
 - Evolution significative du niveau de performance mondial





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

EN PRATIQUE:

- Mise à jour des critères et catégories d'âge en 2019 pour toutes les fédérations
- Critères pour les statuts SHN, ES et JT + catégories d'âge par disciplines
 - [Identification des compétitions cibles](#)
 - Analyse du contexte international → Courbe de performance permettant d'atteindre l'objectif final (JT → ES → SHN → Top 8 JO/CM – Top 3 WG/CM – Top 3 JP/CM)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

AVIRON						2019
SHN 18 ans-...	Olympique		CM	CE	World Cup	JO
			15	10	10	Sélection
	Non Olympique		CM	CE		
			8	5		
ES 18-25 ans	Olympique	Catégories	CM	CE	World Cup	
		Elites	18	12	12	
		U 23	8	6		
	Juniors	8	6			
	Non Olympique		CM	CE		
			6	4		
JT 15-23 ans	Responsabilité DT					



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

➤ Dossiers de candidature:

- Coordonnées sportif et personne en charge au sein de la fédération
- Critères appliqués
- Objectifs sportifs à CT, MT et LT
- CV sportif et scolaire/professionnel
- Structure d'entraînement
- Données dans les domaines de la performance (médical, psy, physio, biométriques,...) permettant d'évaluer le potentiel et capacité de progression
- Calendrier saison sportive (stages, compétitions, entraînements,...)



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

➤ [Dossiers de candidature:](#)

<https://www.am-sport.cfwb.be/adepts/centres/formulaires.asp>





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Introduction des demandes de reconnaissance

➤ Dossiers de candidature:

- Dossiers introduits tout au long de l'année
- 6 sessions d'octroi de reconnaissance (février-avril-juin-aout-octobre-décembre)
- 2 premières sessions réservées aux sportifs devant bénéficier d'aménagements scolaires (enseignement obligatoire et supérieur)



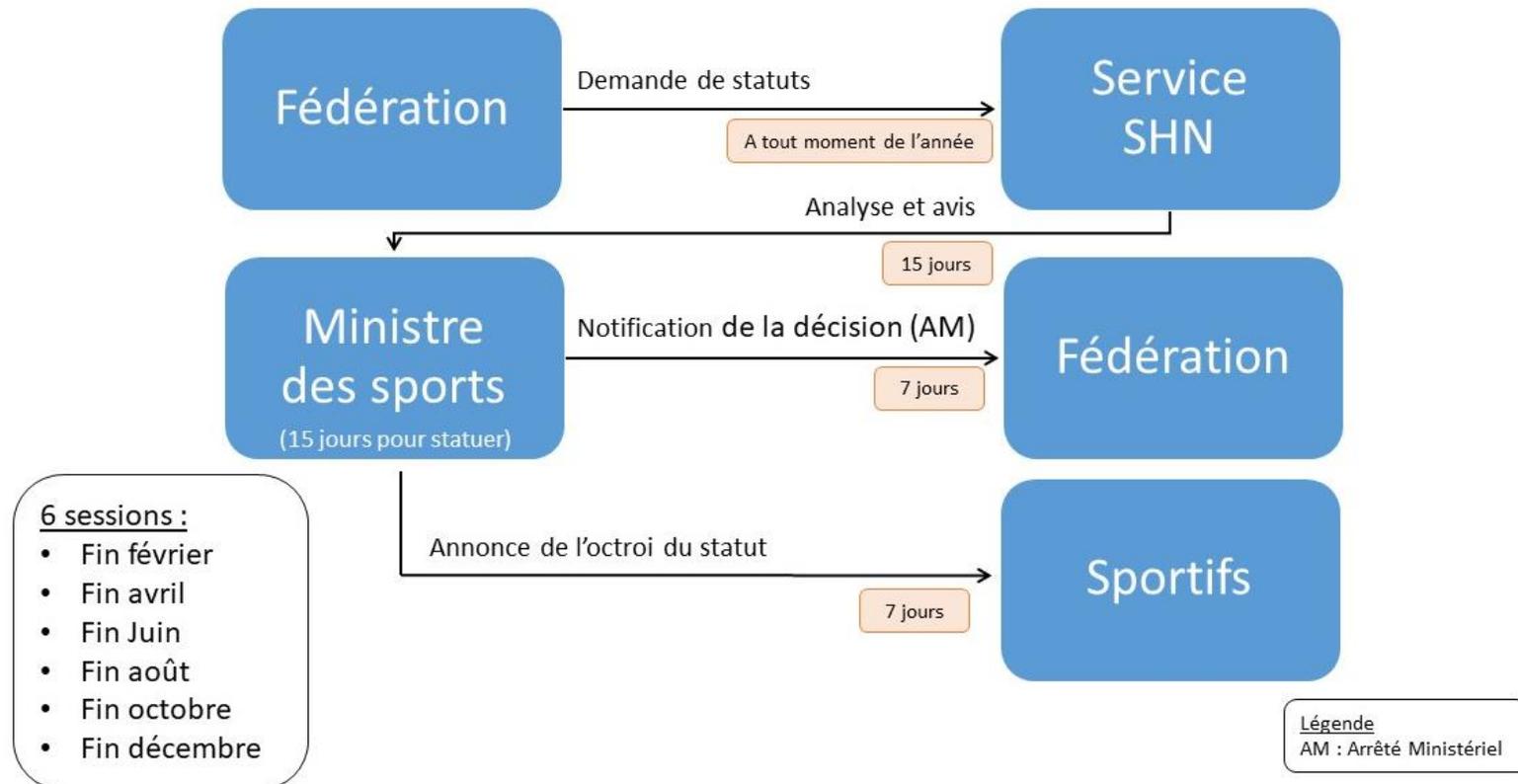


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Examen des demandes de reconnaissance





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS

Extraits de l'arrêté de Gouvernement fixant la procédure d'introduction et d'examen des demandes de reconnaissance des statuts

✓ Retrait de reconnaissance

- Possibilité de retrait du statut en cas de:
 - * Suspension prononcée par la fédération
 - * Sanction en matière d'éthique

- Convocation de la fédération et du sportif par l'AGS





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS CONTRAT ADEPS

- Types de contrats:
 - APE (+26 ans)
 - Rosetta (-26 ans)
 - ACS (Bruxelles)
 - SED

- Sportifs rémunérés → contrat d'objectif

- Convention de détachement

- Demandes réalisées par les fédérations

- Evaluation de sportifs





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS CONTRAT ADEPS



Avantages

➤ Avantages sportifs

- Suivi de la préparation et des résultats
- Soutien structure et encadrement
- Accès gratuits et prioritaires aux services du CAPS
- Accès gratuits et prioritaires aux CP³
- Projet de vie

➤ Avantages hors champ sportif (APE et Rosetta)

- Aménagement personnalisé et prise en charge financière pour la formation des cadres sportifs ADEPS (ACS également)
- Bénéficiaire du Service social.
- Avantages asbl Arts et Loisirs Vacances
- Centrale d'achats
- Avantages dans certains commerces et organismes.
- Impact sur la pension
- Impact sur l'ancienneté dans le secteur public



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SPORTIFS SOUS STATUT ADEPS et SOUS CONTRAT

Services

AVANTAGES	SHN	AHN	SHNR	ES	PE	JT
Accès aux services du CAPS	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Accès aux CP ³	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui* **
Accès subventions Plan Programme	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Accès aux contrats	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
Aménagements scolaires, académiques, de formation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Congés pour activités sportives	Voir tableau textuel réglementaires en matière d'octroi de dispenses de services en annexe					

* Uniquement aux heures encadrées par les responsables des CP³ sauf en cas de demande motivée

** Les JT des centres de formations peuvent également accéder aux CP³ en dehors des heures suivant les modalités des responsables de ces centres

SERVICES DU CAPS



CAPS

- **ASBL** subsidiée par la **FWB** et composée d'experts de l'**UCL**, l'**ULB** et l'**ULG**.

Missions :

- Evaluer les sportifs sur le plan physiologique, musculaire, nutritionnel, biomécanique et psychologique ;
- Apporter un soutien scientifique aux directions techniques, entraîneurs et sportifs de haut niveau ;
- ...





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

CAPS

- **Dimension métabolique**
- **Dimension musculaire**
- **Dimension biomécanique et isocinétique**
- **Dimension nutritionnelle**
- **Dimension psychologique**



Dimension métabolique

- **Analyse des déterminants métaboliques de la performance de HN.**
- **Analyse de la discipline et du niveau de performance souhaité**
 - Orientation vers des tests pertinents!
- **Implémentation des résultats dans les entrainements et compétitions.**



Dimension métabolique

Prendre rendez-vous:

- Evaluer la pertinence des tests avec le DT et l'entraîneur
- Contacter le responsable par mail

Contact et lieu:

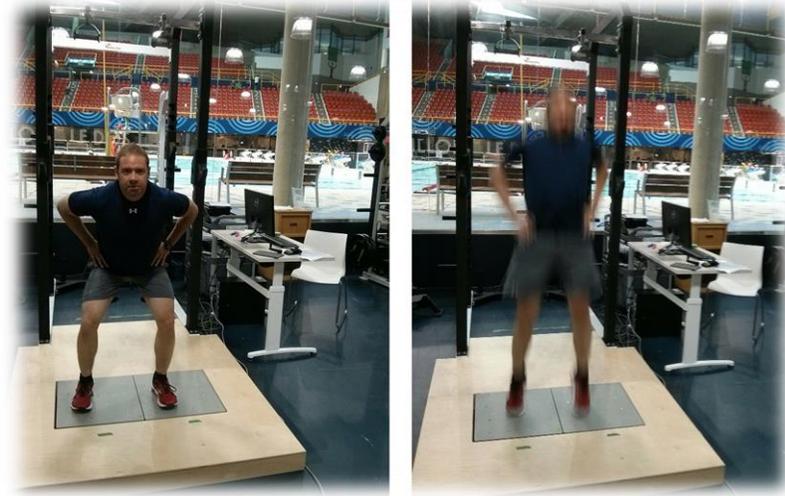
- Nicolas Benoit - nicolas.benoit@uclouvain.be
- Louvain-la-Neuve (FSM)



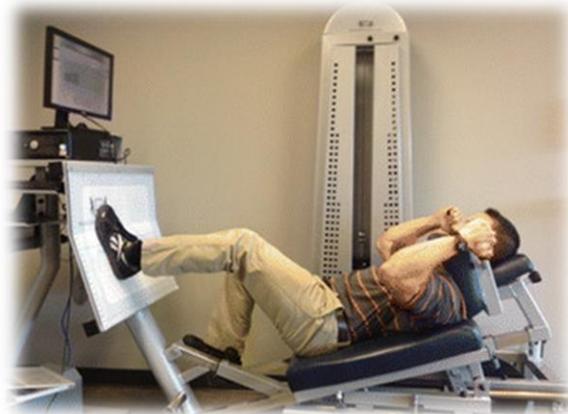
Dimension musculaire

➤ Profil musculaire précis

- Force
- Puissance
- Explosivité
- Souplesse
- Coordination
- Indices de réactivité



➤ Suivi de l'évolution des performances en cours de saison et de saisons en saisons



Dimension musculaire

Prendre rendez-vous:

- Evaluer la pertinence des tests avec le DT et l'entraîneur
- Contacter le responsable par mail

Contact et lieu:

- Cedric Laurent cedlaure@ulb.ac.be
- ULB – Campus Erasme



Dimension biomécanique et isocinétique

➤ Evaluation et rééducation de la force musculaire

- Force
- Vitesse
- Fatigabilité

➤ Comparaison agonistes >< antagonistes + groupes musculaires entre eux.

→ Mise en évidence de déséquilibre ou faiblesse

➤ Laboratoire d'Analyse du Mouvement Humain (LAMH)

- Sur terrain
- En labo



Dimension biomécanique et isocinétique

Prendre rendez-vous:

- Evaluer la pertinence des tests avec le DT et l'entraîneur
- Contacter le responsable par mail

Contact et lieu:

- Isocinétisme: Jean-Louis Croisier - jlcroisier@ulg.ac.be
CHU Liège
- Biomécanique : Gilles Berwart – gberwart@ulg.ac.be
Institut mécanique et génie civil Liège



Dimension Nutritionnelle

- Bonne alimentation = ↓ risques de blessures + Optimisation de la performance
- Plan alimentaire individualisé
- Stratégie alimentaire → Compétitions, stages, entraînements.

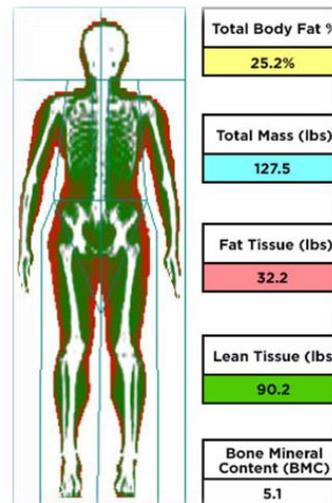


Dimension nutritionnelle

DEXA

Détermine le % de masse grasse et maigre de manière très précise chez l'individu

- SHN sous contrat : obligatoire, minimum 1 DEXA/an (ULB-Erasme)
 - ES ou SHN sans contrat : contacter le DT → Référent SHN
- Prise en charge par le CAPS
- Favoriser la communication diététicien <-> CAPS diététique
- Meilleure analyse de la composition corporelle (plan alimentaire, période de repos, compétition,...)



Dimension nutritionnelle

Nouveau fonctionnement

Avant 2019

- 2 diététiciens
« reconnus » par
l'Adeps
- Prise en charge par le
CAPS

Depuis 2019

- Diététicien agréé
(INAMI) de votre choix
- Prise en charge via le
Plan Prog.
→ Liste des frais
admissibles

Dimension nutritionnelle

« La 1^{ère} visite est remboursée à 100% après déduction de l'intervention de la mutuelle, les suivantes, à concurrence de 30€/consultation ».

Liste des frais admissibles

« En dehors de ces consultations, les directions techniques peuvent requérir les services d'un diététicien. L'intervention horaire est limitée à 30€ ».

« Les compléments alimentaires et les examens DEXA effectués en dehors du CAPS-ULB ne sont pas pris en charge ».

Serge Pieters

- ✓ Engagé à ½ temps pour le service HN
- ✓ Priorités:
 - * Travail avec les centres de formation
 - * Suivi spécifique avec les sportifs sous contrat
 - * Ateliers culinaires

- **Contact :**

- Serge Pieters : serge.pieters@cfwb.be



Dimension nutritionnelle

Prendre rendez-vous:

- Evaluer la pertinence des tests avec le DT et l'entraîneur
- Contacter le responsable par mail

Contact et lieu:

- DEXA: Alain Carpentier - acarpent@ulb.ac.be
- Cedric Laurent cedlaure@ulb.ac.be
- ULB – Campus Erasme



Dimension psychologique (CAPSy)

➤ **Optimalisation du bien-être et de la performance**

- Motivation
- Fixation des objectifs
- Émotions
- Stress
- confiance en soi
- Concentration
- Aspects relationnels
- Projet de vie <> Projet sportif
- Transitions carrière sportive
- Problèmes alimentaires
- Gestion blessure
- ...



« Un esprit sain dans un corps sain »

Dimension psychologique

Prendre rendez-vous:

- N'attendez pas d'être en situation d'urgence pour entamer cette démarche.
- Contacter le responsable par mail ou un des membres du CAPSy s'il est connu

Contact et lieu:

- Pierre Philippot - pierre.philippot@uclouvain.be
- UCL - Faculté de psychologie



Source: FB

Centres Permanents de Préparation Physique (CP³)



CP³

1 centre Adeps équipé d'une salle de musculation et proposant des activités encadrées en soirée

Auderghem

1 centre régi par une convention de fonctionnement avec l'Adeps

UCL – Woluwe

8 centres Adeps équipés d'une salle de musculation accessible mais ne proposant PAS d'activité encadrée en soirée

Arlon	Mons
Jambes	Peronnes
LLN	Spa
Liège	Loverval

Objectifs

- Mise à disposition de salles permettant aux sportifs de s'entraîner dans des conditions optimales (d'encadrement, matérielles, sécuritaires)
- Suivi des sportifs sous contrat et sous statut

Publics-cibles

* Sportifs sous contrats (APE/Rosetta/ACS/SED)

* SHN

* ES

* PE

* JT

* SHNR

* Centres de formations reconnus par l'AGS et hébergés dans les centres ADEPS

* AHN



Conditions d'accès

Public cible	Accès	Priorité	Condition
Sportifs sous contrat	Gratuit	1	Demande préalable effectuée par le sportif ou son Directeur Technique (DT) au responsable pédagogique du centre Adeps. <i>Rem.1</i> : Pour LLN, la réservation doit se faire en passant par la plate-forme spécifique OU via l'adresse reservation@blocry.be <i>Rem.2</i> : Pas de réservation nécessaire pour les heures encadrées en soirée dans le centre d'Auderghem
SHN	Gratuit	1	
ES et PE	Gratuit	2	
JT	Payant selon la tarification du centre Adeps concerné SAUF aux heures sous surveillance dans le CP3 Auderghem (gratuit)	3	
AHN	Gratuit	1	
SHNR	Gratuit	2	
Sportifs sans statut mais de niveau sportif élevé (point 3.8.)	Uniquement aux heures sous surveillance dans le CP3 Auderghem (accès gratuit)	4	<i>Rem.2</i> : Pas de réservation nécessaire pour les heures encadrées en soirée dans le centre d'Auderghem MAIS priorité aux sportifs sous statut
Centres de formation	Gratuit	1	Coordination préalable avec le directeur du centre Adeps concerné pour les horaires d'utilisation.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
SPORT-ADEPS.BE



La double carrière des sportifs en Fédération Wallonie-Bruxelles

Service Projet de vie

Drion Etienne – Fortamps Olivier- Halleux Philippe





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

- ✓ Objectifs du PV:
 - Court terme: meilleur équilibre → meilleures performances
 - Long terme: reconversion professionnelle plus facile
- ✓ Respect des lignes directrices de l'UE
- ✓ **Accompagnement individuel et aménagements sectoriels**





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ **Accompagnement individuel**

- Suivi de proximité avec les sportifs sous contrat
- Accompagnement via référents PV des fédérations pour les sportifs sous statut





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ Aménagements sectoriels

➤ Actions structurelles et partenariats

- Enseignement obligatoire
- Enseignement supérieur
- Formation professionnelle
- Emploi

AVANTAGES pouvant être accordés aux SPORTIFS RECONNUS	SHN	ES	PE	JT
Aménagements (scolaires, académiques, de formation)	OUI	OUI	OUI	OUI



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ Enseignement obligatoire

➤ Aménagements scolaire:

- 30 demi-jours d'absence justifiées pour des raisons sportives
- Allègements d'horaire variant en fonction du type d'enseignement (général, professionnel,...)

Fondamental	Demi-jours d'absences	Aménagements horaires
De la 1 ^{re} à la 6 ^e primaire	30 (et plus si dérogation pour stages ou compétitions)	-

Secondaire (professionnel et technique de qualification)	Demi-jours d'absences	Aménagements horaires
1 ^{er} degré	30	Cours d'Education physique moyennant une dérogation ministérielle
2 ^e degré	30	Cours d'Education physique
3 ^e degré	30	Cours d'Education physique

Secondaire (général et technique de transition)	Demi-jours d'absences	Aménagements horaires
1 ^{er} degré	30	Activités complémentaires (4 périodes max) et éducation physique (3 périodes max) moyennant dérogation ministérielle
2 ^e degré	30	2 options de bases simples ou 1 option de base groupée (8 période max) et l'éducation physique (3 périodes max)
3 ^e degré	30	



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

✓ Enseignement obligatoire

➤ Aménagements scolaire:

- Adaptés et pertinents
- Demande via le CEL à la direction de l'établissement scolaire
- Possibilité de jury « central » en cas de difficulté scolaire
- Possibilité d'e-learning si activités régulières à l'étranger (préparation jury)

PROJET DE VIE (PV)





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)



✓ Enseignement supérieur et formation professionnelle

➤ Aménagement et étalement d'étude

Enseignement supérieur et universitaire	Étalements	Aménagements	Formation chef d'entreprise	Étalements	Aménagements
Supérieur	OUI	Sur base d'un dossier, en collaboration avec l'institution et le référent sportif de celle-ci	IFAPME (Région wallonne)	OUI	Sur base d'un dossier, en collaboration avec l'institution et l'Adeps
Universitaire			SFPME (Région bruxelloise)		

- Obligation de garder minimum 15 ECTS/an
- Possibilité d'un soutien de l'ASEUS



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ **Autres collaboration du service PV**

- Enseignement de Promotion Sociale (EPS) → formations variées et reconnues en FWB
- Secteur du chômage → FOREM:
 - Pas de dispense des visites mais arrangements possibles
 - Statut = preuve de recherche d'emploi (décrocher un contrat)
- Sport d'Elite Défense (SED) → possibilité de contrat à la défense





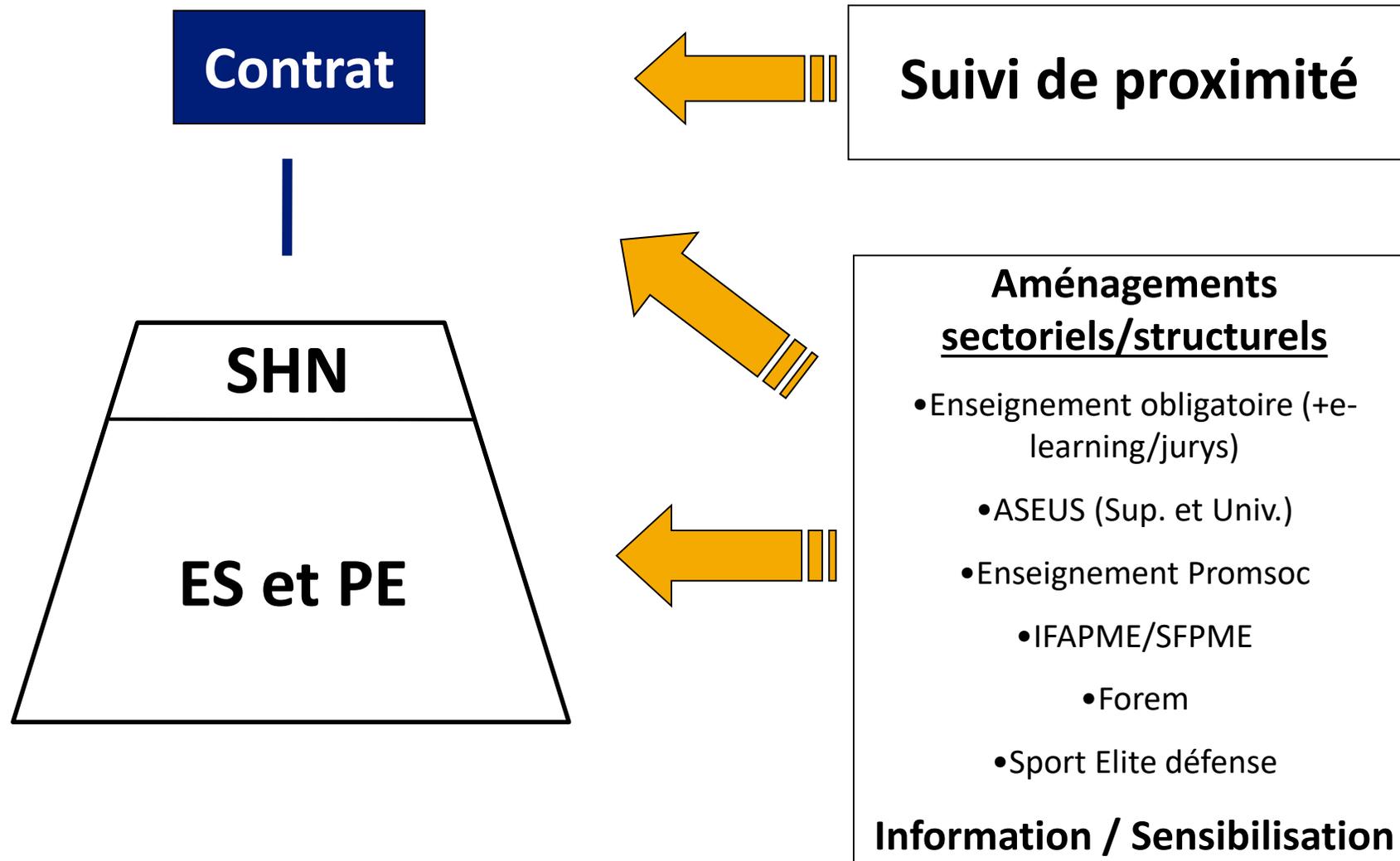
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ Développement de compétences

- Formations sur mesure
 - Langues
 - Informatique
 - Formation des cadres sportif
 - Permis de conduire
 - Media training
 - ...





Le service projet de Vie

- **Remboursement des dépenses liées à :**
 - Une **formation initiale**
 - Une **formation continue**
 - Une **formation de cadre sportif**
 - Un **conseil** (conseil d'orientation, coaching)

Pour tous les sportifs sous contrat
FWB

Via le budget du service « Projet de Vie »
40 000 euros/an



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

✓ **Fédérations sportives**

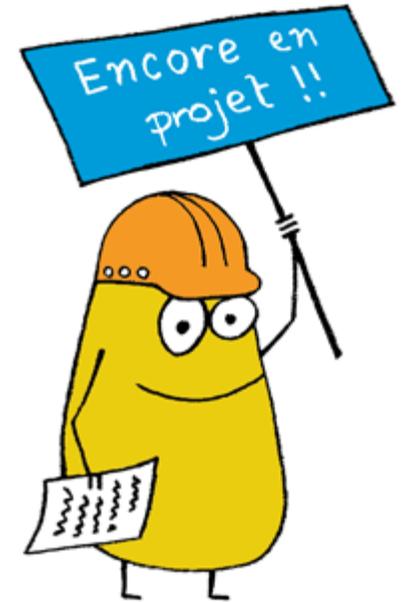
- Référent PV dans chaque fédération reconnue
 - Sensibilisation
 - Information
 - Conseils
 - Accompagnement individualisé
 - ...





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)



✓ **Dispenses de service/congés pour activités sportives**

➤ Textes réglementaires

- Pour les employés de certains secteurs public ayant un statut sportif ou encadrant un sportif sous statut (SHN – ES en cours)
→ Fédéral – FWB – Région Wallonne – Enseignement – Certaines provinces
- Participation à une manifestation sportive
- Préparation à une manifestation sportive majeure



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

PROJET DE VIE (PV)

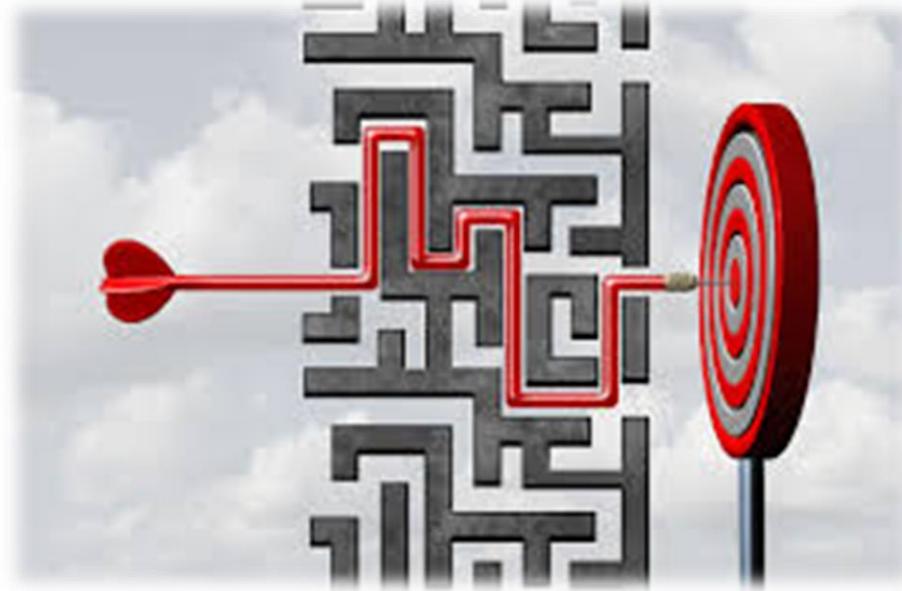


✓ Carnet d'entraînement et de liaison

- Outil pour l'étudiant sportif et son entraîneur (planification)
- Document officiel au niveau scolaire et sportif
- Complété par le sportif quotidiennement et signé par les parents et les référents sportifs et académique
- Espace de communication pour toutes les parties
- Demandes d'absence pour raison sportive ou aménagement
- Secondaire: photocopie du bulletin à chaque trimestre
- Conservé minimum 2 ans après l'année académique



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Plan Programme Haut Niveau

Présentation et réalisation





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Définition

Subvention complémentaire destinée à soutenir le développement du sport de haut niveau.

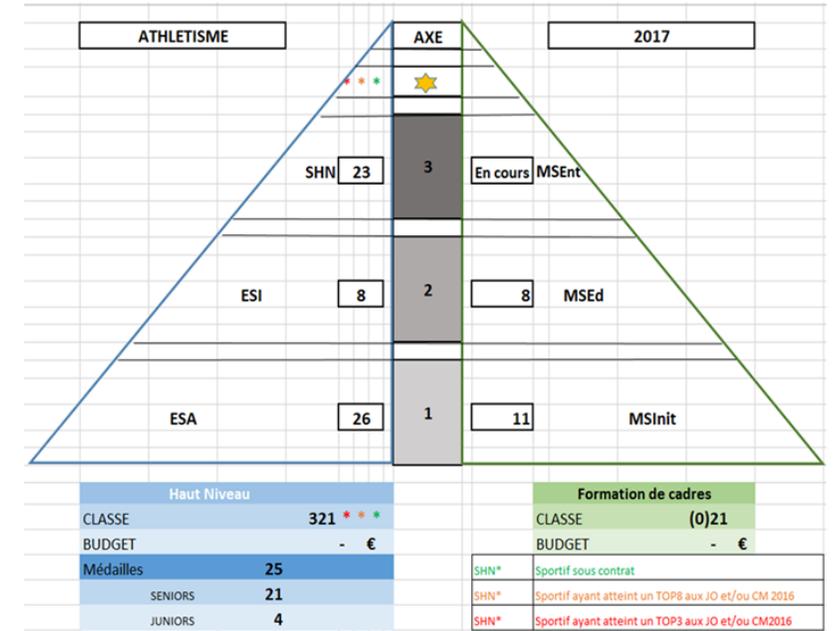
- Par Olympiade/Paralympiade + mise à jour annuelle
- Aides financières pour les JT – ES – SHN – PE
- Fédérations sportives = responsables de la mise en œuvre du PP
- PP = Plan Stratégique opérationnel
 - Projets
 - Objectifs SMART et moyens
 - Synergie et cohérence des activités % Projets
- Cadré par
 - Statuts
 - [frais admissibles](#)
 - profils de fonction
 - Activités Axes 1 – 2 – 3



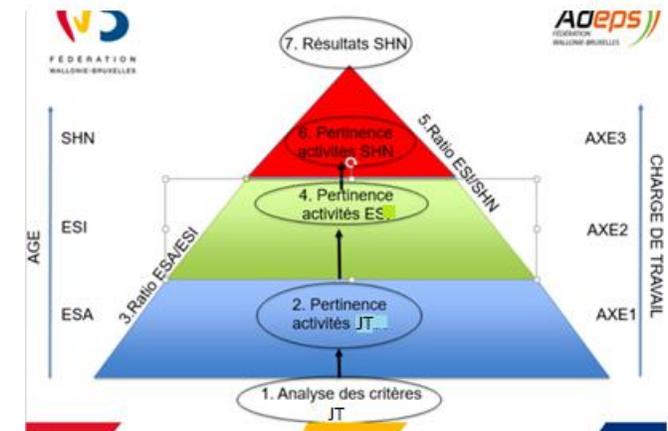


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Fonctionnement



- Attribution du budget par l'AGS basée sur :
 - Résultats en compétitions majeures
 - Pertinence utilisation de la subvention
 - Pyramide sportive
 - Pertinences activités et charge de travail JT-ES-SHN
- ➔ Prise en compte des spécificités des fédérations!





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Fonctionnement

➤ Timing évaluation :

- Evaluation comptable annuelle (mars/avril)
 - Evaluation Olympiade/Paralympiade tous les 4 ans
 - Evaluation SHN et sportifs sous contrat
 - Résultats JO/JP/CM/CE
 - Pyramides des 4 années de l'olympiade/paralympiade
 - Analyse au cas par cas (spécificité des fédérations/disciplines)
- ➔ Va déterminer le budget fixe octroyé
- ➔ Proposition de l'AGS vers le Ministre en charge du sport en FWB
- ➔ Décision du Ministre





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Fonctionnement

➤ Procédure:

- Année 1: fichier Excel olympiade/paralympiade
- Années 2-3-4: Uniquement budget + Mise à jour stratégie générale si nécessaire





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Fonctionnement

➤ Echéances

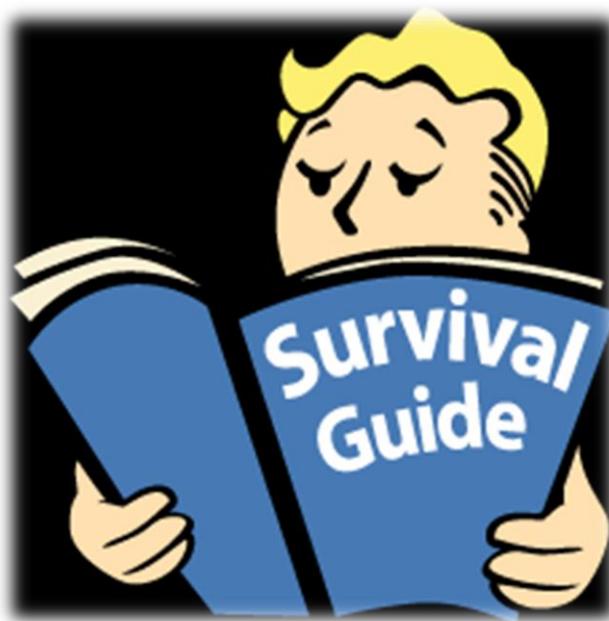
ECHEANCES PLAN PROGRAMME				
ACTIONS	EXPEDITEURS	DESTINATAIRES	DATES DEBUT	DATES FIN
Envoi guide PP et fichiers Excel	ADEPS	Fédérations		01-sept
Enquête sur l'utilisation complète ou non des budgets PP de l'année X	ADEPS	Fédérations		01-sept
Réception des PP pour l'année X+1	Fédérations	ADEPS		31-oct
Analyse des PP par la CSHN				30-nov
Réception analyses comptable PP X-1	Fédérations	ADEPS		31-janv
Réunions bilatérales CSHN-DT analyse comptable PP X-1	ADEPS	Fédérations	01-févr	01-mars
Envoi montant subvention PP aux fédérations	ADEPS	Fédérations		28-févr
Demande aux fédérations d'adapter leur PP en fonction de la subvention reçue	ADEPS	Fédérations	16-mars	15-avr



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Fonctionnement

- [Présentation canevas olympiade/paralympiade 2021-2024](#)



QUESTIONS?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

